

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE 2010-2030 SAINT-PIERRE ET MIQUELON

*Lancement officiel du Schéma
de Développement*

3 septembre 2010

Ordre du jour

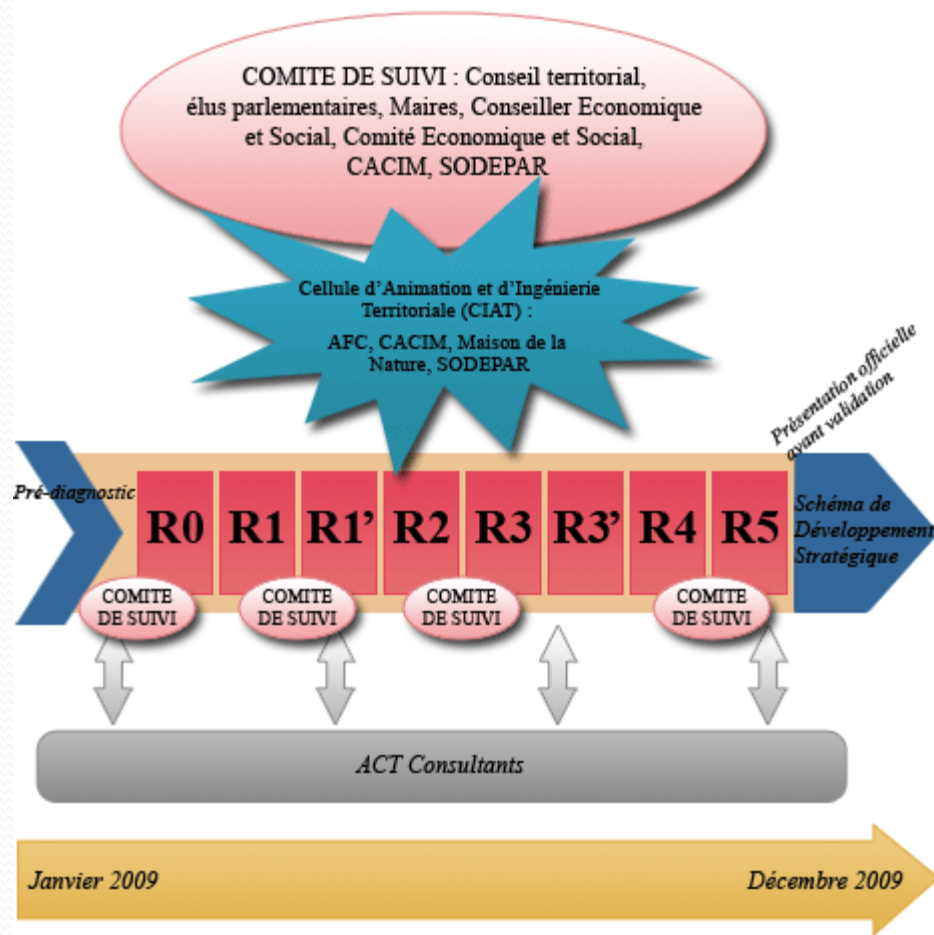
- SDS : bref rappel du travail effectué en 2009
- SDS : bref rappel du programme d'actions (actions prioritaires seulement)
- Schéma organisationnel de la CIAT/CT
- Présentation du calendrier – discussion
- Présentation générale des principes et du mode opératoire pour les réunions de travail – discussion

L'élaboration du Schéma de développement stratégique: Le pourquoi d'un projet territorial participatif

Pourquoi un projet territorial participatif?

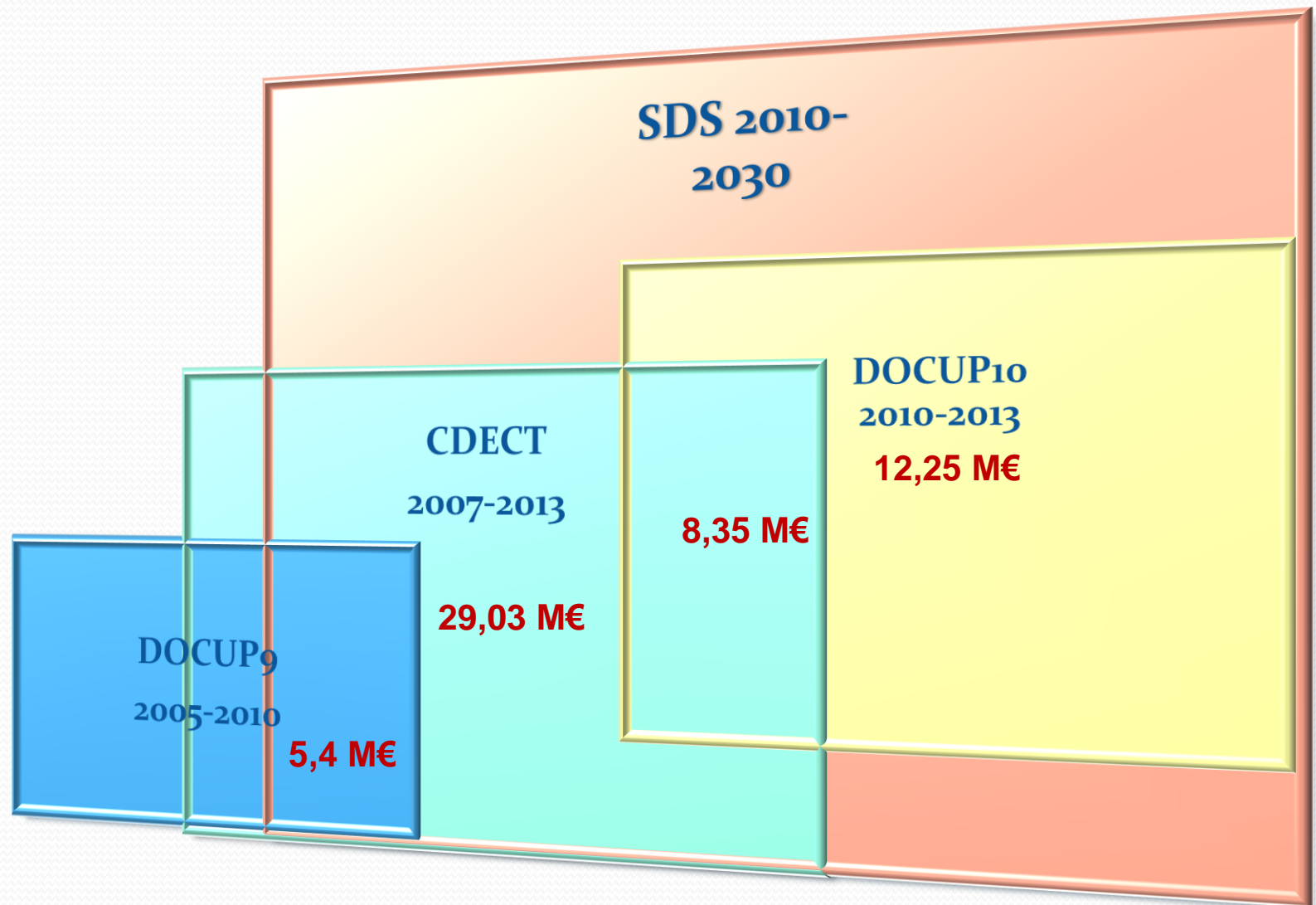
- S'inscrire au plus près des besoins du territoire
 - Mobiliser les « forces vives »
 - S'appropriier le projet territorial
 - Préparer les organes et services partenaires à **contribuer et accompagner la dynamique de projet territorial**
- Impliquer tous les acteurs dès la **phase d'élaboration du SDS**

Le Schéma de développement : Un projet territorial participatif



- Légende**
- R0 : Lancement des travaux (février, 4 réunions de travail)
 - R1 : Elaboration des matrices forces/faiblesses (mars, 4 réunions de travail)
 - R1' : Partage du diagnostic inter-groupes (une session plénière)
 - R2 : Définition des axes stratégiques et priorisation des enjeux (avril, 5 réunions de travail)
 - R3 : Déclinaison opérationnelle des axes en catégories d'actions (mai-juin, 4 réunions de travail)
 - R3' : Partage du premier projet de schéma (une session plénière)
 - R4 : Identification des pistes d'actions et de projets (septembre-octobre, 10 réunions de travail techniques)
 - R5 : Présentation finale du Schéma de développement stratégique (décembre, plénière)

Les outils de financements du Schéma de Développement à 2013



Axe 1-. Accentuer et accélérer l'insertion de l'Archipel dans l'environnement économique régional et international

Mesures	Actions
1.1. Créer les conditions d'une attractivité économique renforcée du territoire pour les investisseurs	<u>1.1.1 - Modernisation des réglementations fiscales et douanières actuelles (code des investissements, régimes économiques douaniers...) et du cadre des activités économiques (zone de moindre pression fiscale, moyens et modalités d'une mobilisation de l'épargne locale...)</u>
	1.1.2 - Développement d'un service de prospection et d'accueil des investisseurs étrangers
	1.1.3 - Politique d'accueil des actifs extérieurs, métropolitains et canadiens
1.2.. Améliorer et créer les infrastructures renforçant l'attractivité	<u>1.2.1 - Rénovation des infrastructures portuaires</u>
	1.2.2 - Mise à niveau du réseau routier
	1.2.3 - Fiabilisation et intensification des liaisons (marchandises et passagers) avec les territoires environnants et amélioration des conditions de transport aérien (ex :acquisition navire)
	1.2.4 - Réduction de la fracture numérique
1.3. Intensifier la coopération internationale	1.3.1 - Vers une stratégie de coopération avec les provinces canadiennes voisines
	1.3.2 - Mobilité régionale des jeunes
	<u>1.3.3 - Saint Pierre et Miquelon, un point d'accès aux marchés communautaires</u>
	1.3.4 - Actions visant au rayonnement de la langue et de la culture française en Amérique du Nord

Axe 2- Consolider, moderniser, diversifier l'économie marchande de l'Archipel

Mesures	Actions
2.1 - Consolider les filières économiques de base (pêche, agriculture, agro-alimentaire, BTP, négoce et commerce)	<u>2.1.1 - Développement du secteur pêche-aquaculture</u>
	2.1.2 - Elargissement de la gamme des produits agricoles primaires pour alimenter le marché intérieur et, éventuellement, développer les exportations (politique de niche)
	2.1.3 - Réduction progressive de la dépendance du BTP à la commande publique
	<u>2.1.4 - Revitalisation des centres-villes et du commerce par le développement et la valorisation d'opérations concertées</u>
2.2 - Créer des infrastructures d'accueil des entreprises	2.2.1 - Un outil de développement économique à calibrer entre Centre d'affaires et Pépinière d'entreprises
2.3 - Appuyer le développement d'un tourisme durable	<u>2.3.1 - Développement du potentiel d'hébergements de l'Archipel</u>
	2.3.2 - Restructuration et adaptation de l'accessibilité au territoire
	2.3.3 - Amélioration de la signalétique
	2.3.4 - Professionnalisation des acteurs
	2.3.5 - Mise en place d'un opérateur touristique pour l'appui à la définition et la commercialisation de produits touristiques
	<u>2.3.6 - Connexion et mise en cohérence des équipements et activités de loisirs et de services à la fréquentation touristique</u>
2.4 - Créer, développer, stimuler de nouveaux services marchands	2.4.1 - Services liés aux TIC
	2.4.2 - Services liés aux explorations pétrolières et, à plus longue échéance, services liés à l'exploitation
	2.4.3 - Services liés à la préservation de l'environnement, à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables
	2.4.4 - Services marchands à la personne

Axe 3- Promouvoir et valoriser les ressources humaines, renforcer la cohésion sociale

Mesures	Actions
3.1. Adapter la formation professionnelle et continue	3.1.1 - Mise en place un nouveau dispositif concerté de formation professionnelle permanente et continue
	3.1.2 - Actions de construction et d'amélioration des liens avec les jeunes étudiants en métropole ou à l'étranger
3.2. Assurer la cohésion sociale	3.2.1 - Développement des services individualisés aux personnes et aides collectives assurant la qualité et la pérennité des structures d'intervention sociale et médico-sociale
	3.2.2 - Prise en compte de la dimension culturelle du développement en lien avec les efforts consacrés à l'attractivité économique et touristique du territoire

Axe 4- Conduire un aménagement équilibré et durable du territoire

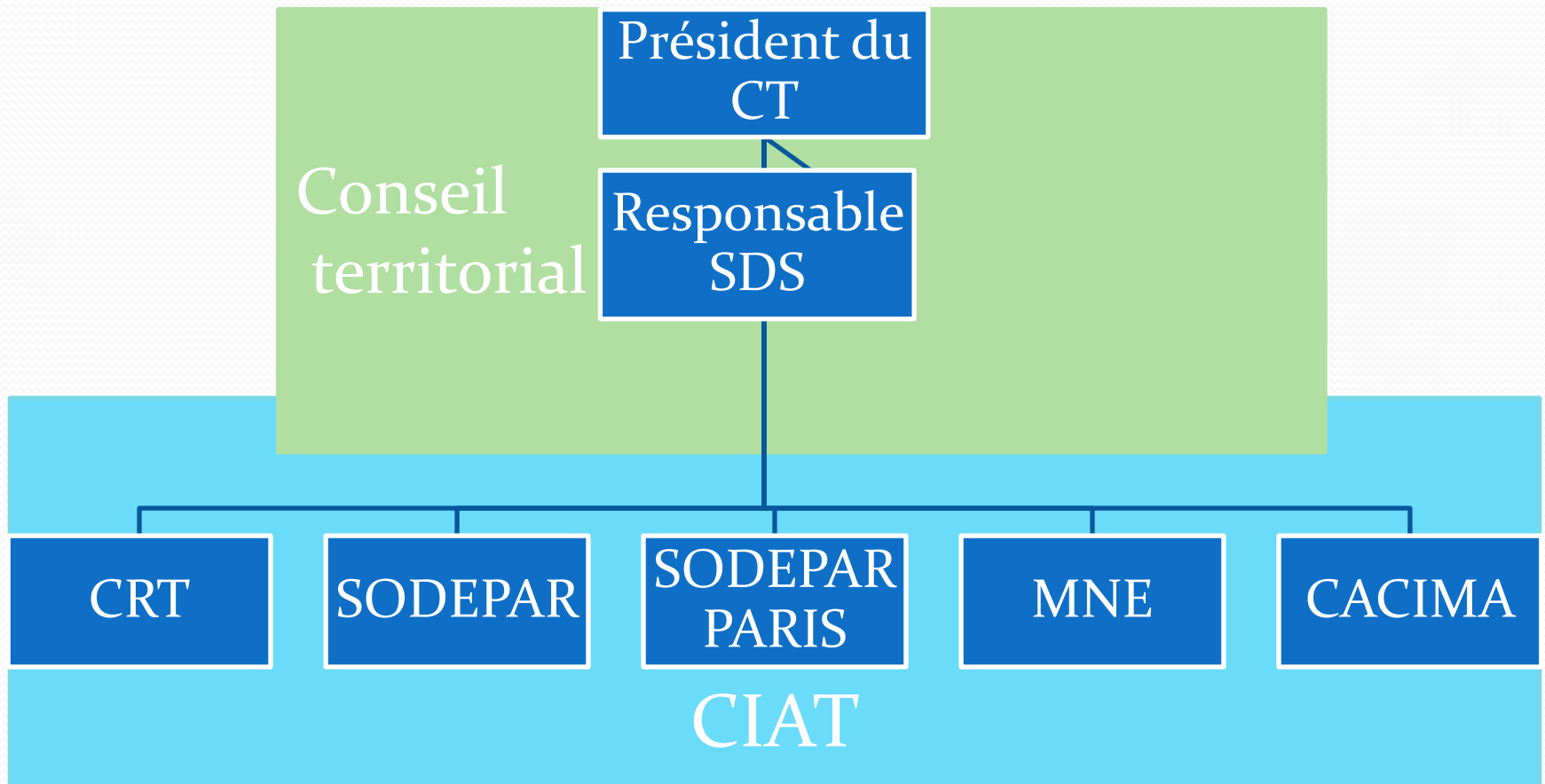
Mesures	Actions
4.1 - Réduire la dépendance énergétique	4.1.1 - Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments
	4.1.2 - Développement des compétences (humaines et techniques) de la filière BTP sur le segment développement durable
	4.1.3 - Promotion et mise en place des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
4.2 - Préserver et valoriser l'environnement	<u>4.2.1 - Préservation de l'environnement</u>
	<u>4.2.2 - Actions de communication, de promotion et de conception de produits touristiques valorisant le patrimoine naturel</u>
4.3 - Gérer durablement l'eau et les déchets	4.3.1 - Ressource en eau et gestion des eaux usées
	4.3.2 - Actions visant au traitement et valorisation des déchets dans le cadre d'un plan d'élimination actualisé
	4.3.3 - Actions de coopération régionale dans le domaine de la valorisation et de l'élimination des déchets

AXE 5 - Appuyer une ingénierie locale de développement territorial

Pour une gestion concertée entre cofinanceurs publics :

- ✓ Coordonner les moyens techniques et humains pour une mise en œuvre efficace et cohérence de l'ensemble des programmes : Contrat de développement, DOCUP, SDS...
- ✓ **Créer une équipe d'assistance technique qui veille à :**
 - La préparation des **comités programmation** : décisions communes d'agrément des projets ;
 - L'organisation des **comités de suivi** : examen commun de l'avancement financier, du suivi des indicateurs, actualisation périodique des objectifs, évaluations à conduire...
- ✓ **Mutualiser les moyens et outils de communication**, d'information et d'appui aux porteurs de projets, d'instructions des dossiers
- ✓ **Poursuivre la démarche participative**

Cellule d'ingénierie et d'animation territoriale



Calendrier

THEMATIQUES	1er septembre 18h	Réunions de la la semaine du 11 oct	Réunions de la la semaine du 25-oct	Réunions de la la semaine du 15 nov	Réunions de la la semaine du 13 dec
1. OUVERTURE DE L ARCHIPEL	Lancement de la mise en œuvre du SDS	O1 Rénovation des infrastructures portuaires	O2 Conditions d'accès au marché européen O3 Modernisation fiscalité	Suivi et mise en œuvre O1, O2, O3	Suivi et mise en œuvre O1, O2, O3
2. DIVERSI- FICATION		D1 Revitalisation des centres-villes	D2 Laboratoire d'analyses accrédité, mise aux normes sanitaires des ateliers	Suivi et mise en œuvre D1 et D2	Suivi et mise en œuvre D1 et D2
2B TOURISME		T1 Hébergement: capacités et projets hôteliers	T2 Produits touristiques	Suivi et mise en œuvre T1 et T2	Suivi et mise en œuvre T1 et T2
3 FORMATION					
4 AMENAGEMENT DURABLE		A1 Schéma d'Aménagement Territorial	A2 Développement de produits touristiques Nature	Suivi et mise en œuvre A1 et A2	Suivi et mise en œuvre A1 et A2

Organisation des premières réunions

- Finalité de l'action, Objectifs réunion
- Définition de la problématique et contours du sujet
- **Information**
- **Diagnostic**
- + **Identification des étapes projets, calendrier**

Conditions de réussite de projets

- Objectifs et enjeux clairement définis
- Implication des acteurs
- Compétences techniques
- Respect des règles
- Un projet réaliste en cohérence avec le territoire
- Construire collectivement

Conclusion – prochaines étapes

- Notes de cadrage mi-septembre
- Réunions de mise en œuvre en octobre
- Merci de votre attention